



Fédération des Travailleurs de la Terre et de l'Environnement

36 rue Sanche de Pommiers 33000 Bordeaux

ftte@cnt-f.org

Communiqué de soutien à Coopéquita (Bordeaux)

Réunie en congrès annuel en Haute-Loire le 4 décembre 2011, la FTTE tient à réaffirmer son soutien à coopéquita dans la répression qu'elle subit de la part de l'administration. Contrôlée en juillet 2011 par la répression des fraudes lors de son ouverture hebdomadaire au local de la CNT de Bordeaux, la coopérative se voit reproché le non respect des « règles sanitaires » d'abattage et de distribution édictées par les instances administratives nationales et européennes.

Deux adhérents de la CNT Dordogne se voient aujourd'hui menacés de poursuites judiciaires. La FTTE développe, depuis sa création, une critique de fond du concept industriel de la traçabilité et des normes qui l'accompagnent.

Notre fédération conteste non seulement la validité et l'efficacité de ce concept pour assurer la qualité de l'alimentation proposée aux consommateurs (voir le dernier épisode E-coli du « concombre bio Espagnol ») mais aussi la logique destructrice qu'il représente pour l'agriculture non industrielle que nous défendons.

Ce concept de traçabilité ne sert en fait qu'à protéger l'industrie agro-alimentaire elle-même (grippe aviaire, vache folle etc...).

A la traçabilité, nous opposons, pour assurer la qualité gustative et sanitaire de nos produits, la transparence et le contact direct avec le consommateur, c'est à dire des circuits courts de distribution.

A la « responsabilisation » par la menace judiciaire, nous opposons la responsabilité éthique que doit avoir tout producteur vis à vis des consommateurs.

A l'obligation de moyens pensés pour l'industrie agro-alimentaire nous opposons l'obligation de résultat dictée par la responsabilité humaine que nous défendons (auto-contrôle).

A la confiance aveugle à un soit disant Etat protecteur du citoyen, nous opposons la conscience individuelle et collective de ce que doit être la production de biens dans une société juste et égalitaire.

Le 4 décembre 2011